BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 3622

75 – PARIS

GREFFE DU TRIBUNAL DES ACTIVITES ECONOMIQUES DE PARIS

Avis de dépôt

Date : 4 novembre 2026.
Dépôt de l'état des créances.
528 150 774 RCS Paris.
CD&B.
Forme : Société par actions simplifiée.
Activité : Réalisation de prestations de tous services relatifs à la gestion, la transformation et l'aménagement de surfaces commerciales, de bureaux, d'habitation et industrielles, ainsi que la réalisation de prestations de services répondant aux besoins immobiliers professionnels, par tous moyens et notamment par voie de L'internet, le conseil en aménagement et stratégie immobilière, mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'oeuvre, la gestion de projets, la conduite de travaux et tous services connexes ou accessoires à cet objet. L'achat, la vente et l'installation sur site de mobilier, l'équipement de bureaux, d'amphithéâtres et auditorium, la distribution et l'implantation de mobilier design, l'agencement d'intérieur, la réalisation de tout mobilier sur mesure, la simulation et l'implantation avec plans 2d et 3d, décoration d'intérieur, plus généralement des espaces de travail, l'acquisition de toutes valeurs mobilière de placement ou de participation dans toutes sociétés françaises ou étrangères créées ou à créer, commerciales ou civiles, mobilières ou immobilières ; la gestion de ces participations et toutes prestations de services, notamment de nature administrative, technique, commerciales, financière, juridique, comptable, informatique, marketing.
Adresse : 112 ter, rue Cardinet, 75017 Paris.
Complément de jugement : L'état des créances est déposé au greffe où tout intéressé peut présenter réclamation devant le juge-commissaire dans le délai d'un mois à compter de la présente publication.